

# ASSEMBLÉE NATIONALE

7 novembre 2023

---

RELATIVE À LA RESTITUTION DES RESTES HUMAINS APPARTENANT AUX  
COLLECTIONS PUBLIQUES - (N° 1347)

Adopté

## AMENDEMENT

N° AC16

présenté par  
M. Marion, rapporteur

-----

### ARTICLE PREMIER

À l'alinéa 7, substituer aux mots:

« il peut être décidé de »

les mots :

« peut être prononcée ».

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Rédactionnel.